

212C0158  
FR0000120560-FS0072

31 janvier 2012

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**NEOPOST**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 26 janvier 2012, complété notamment par un courrier reçu le 30 janvier 2012, la société Mondrian Investment Partners Limited (Fifth Floor, 10 Gresham Street, Londres, EC2V 7JD, Royaume-Uni), agissant pour le compte de clients dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 25 janvier 2012, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société NEOPOST et détenir, pour le compte desdits clients, 1 648 486 actions NEOPOST représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions NEOPOST sur le marché.

---

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 33 006 071 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.